

Commune de CARNAC - MORBIHAN

EXTRAITS DE DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 AVRIL 2009

L'an deux mil neuf, le 24 avril à 18 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué par lettre en date du 10 avril, s'est réuni à la mairie, en séance publique.

Etaient présents : Monsieur Michel GRALL, Monsieur Olivier LEPICK, Monsieur Marc LE ROUZIC, Madame Madeleine BERNARD, Madame Sylvie ROBINO, Monsieur Patrick LOTHODE, Madame Georgette CREIS, Madame Juliette RUNIGO, Madame Stéphane CAILLOT, Madame Gwénhaëlle CARDIEC, Monsieur Michel DURAND, Madame Brigitte GIUDICELLI, Monsieur Robert HUON, Monsieur Patrick LE FORMAL, Madame Véronique LE PRIOL, Madame Sandrine BUGEAU, Monsieur David DANIEL, Monsieur Yann CONGRATELLE, Monsieur Jacques BRUNEAU, Monsieur Daniel JOSSE, Madame Christine LAMANDE, Madame Jeanine LE GOLVAN.

Absents excusés : Monsieur Gérard MARCALBERT qui a donné pouvoir à Madame Madeleine BERNARD, Madame Armelle MOREAU qui a donné pouvoir à Monsieur Olivier LEPICK, Monsieur Bernard DUJOURDY qui a donné pouvoir à Monsieur Jacques BRUNEAU, Monsieur Michel BAGARD.

Absente non excusée : Madame Geneviève SIMON.

Secrétaire de séance : Monsieur Yann CONGRATELLE.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2009 - 46

Objet : Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Bilan de la concertation préalable

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme, et notamment l'article L.300-2 fixant les modalités de la concertation,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 31 août 2001 prescrivant l'élaboration du PLU et fixant les conditions de concertation,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

Une concertation a été mise en place tout au long de la révision du PLU selon les modalités suivantes :

EXPOSITIONS

Des panneaux d'exposition ont été présentés au public à chaque étape importante de la procédure.

- De juillet 2002 à août 2005 (Services techniques de la mairie) : Exposition dans le hall de la mairie de 6 panneaux,
- Du 21 septembre 2005 à décembre 2005 (hall de la mairie) : Panneaux exposant les grandes étapes et orientations du PLU,
- De septembre à novembre 2005 : Des panneaux de présentation du « Projet de ville » qui définissent les grandes orientations de développement de la commune et la tenue d'ateliers thématiques ouverts à la population, aux associations et aux acteurs socioprofessionnels économique et touristique ayant permis de réunir plus de 600 personnes, ont été mis en place.

OBSERVATIONS ECRITES DU PUBLIC

Entre septembre et décembre 2005, un registre a été mis à la disposition du public en vue de recueillir ses observations. 64 observations ont été enregistrées.

INFORMATION ECRITE

Une information régulière a été diffusée par le biais de la presse locale (Ouest France, Le Télégramme), notamment le 19 septembre 2001 dans les deux journaux pour informer la population du lancement de la révision du PLU.

9 numéros du magazine municipal ont présenté la révision du PLU dont un dossier central consacré au PLU dans le n°18 de l'hiver 2005.

MISE EN LIGNE D'UN SITE INTERNET

Un site internet dédié à la révision du PLU a été spécialement mis en ligne (www.carnac-plu.fr) en 2005.

ASSOCIATIONS AGREEES ET ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Les associations agréées ont été invitées à faire part de leurs observations sur le PLU lors de commissions techniques (8 décembre 2005 et 4 décembre 2008) et par courrier.

Par ailleurs, une réunion avec toutes les associations de la commune s'est tenue le 20 avril 2006 pour présenter le PADD et échanger sur les orientations du PLU.

ORGANISMES PROFESSIONNELS

Plusieurs réunions se sont tenues avec des organismes professionnels :

- Réunion avec les ostréiculteurs, le syndicat ostréicole et la section régionale conchylicole de Bretagne Sud, le 21 mars 2006,
- Réunion avec la chambre d'agriculture, le 19 avril 2006.

REUNIONS PUBLIQUES ET PERMANENCE DES ELUS

12 réunions publiques de quartier se sont tenues de 2005 à 2008 au cours desquelles un point d'avancement de la révision a été présenté.

Une permanence des adjoints et des élus s'est tenue du 21 au 28 septembre 2005 du lundi au dimanche.

REUNIONS ET CONCERTATION AVEC L'ETAT

Des réunions de concertation se sont tenues avec Monsieur le Sous-préfet de Lorient et les services de l'Etat suite à la communication du Porter à connaissance complémentaire portant sur les zones de protection des mégalithes.

Par ailleurs, plusieurs réunions avec les personnes publiques associées se sont tenues avant le débat du projet d'aménagement et de développement durable et avant l'arrêt du PLU.

Les personnes publiques associées se sont notamment déplacées sur le territoire de la commune pour examiner certains projets communaux.

CONSIDERANT que les conditions de concertation fixées dans la délibération du 31 août 2001 ont été respectées,

Après avoir entendu l'exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND ACTE que la concertation avec la population s'est déroulée dans les formes prévues par les textes, conformément au bilan présenté en annexe de la présente délibération,

DECIDE qu'il n'y a pas lieu de modifier le projet.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2009-47
SEANCE DU 24 AVRIL 2009

Objet : Plan Local d'Urbanisme : Arrêt du projet

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de l'urbanisme,

VU la délibération du Conseil Municipal du 31 août 2001 prescrivant l'élaboration du PLU,

VU le débat en date du 16 décembre 2005 qui a eu lieu au sein du Conseil Municipal sur les orientations générales d'aménagement et de développement contenus dans le PADD,

VU la délibération en date du 24 avril 2009 portant sur le bilan de la concertation,

Monsieur le Maire rappelle les conditions dans lesquelles le projet de Plan Local d'Urbanisme a été établi, à quelle étape de la procédure il se situe et le présente au Conseil Municipal,

CONSIDERANT que le projet du Plan Local d'Urbanisme est prêt à être transmis pour avis aux personnes publiques associées et aux organismes qui en ont fait la demande,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ARRETE le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune tel qu'il est annexé à la présente.

SOLLICITE l'ouverture de l'enquête publique,

PRECISE que le projet de Plan Local d'Urbanisme sera communiqué pour avis :

- Aux personnes publiques associées,
- Aux communes limitrophes et établissements publics de coopération intercommunale qui en ont fait la demande.

COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2122-22 DU CGCT

Décision 2009-21 du 9 février 2009 : Location d'un logement communal à Monsieur PUCEL Michaël – Bail précaire.

Décision 2009-22 du 3 mars 2009 : Contrat de maintenance des 2 exutoires de fumée au restaurant scolaire par la société EUROFU SERVICES.

Décision 2009-23 du 5 mars 2009 : Prestations pour un spectacle « Lombric Fourchu » par la compagnie « Lettre » du vendredi 3 avril 2009.

Décision 2009-24 du 10 mars 2009 : Honoraires à la Société Civile Professionnelle LUCAS GOUGEON, pour l'affaire REUX, SAUVEE et CRAPER contre la Commune de Carnac.

Décision 2009-25 du 10 mars 2009 : Honoraires à la Société Civile Professionnelle d'Avocats RAFFIN & ASSOCIES, pour l'affaire REUX, SAUVEE et CRAPER contre la Commune de Carnac.

Décision 2009-26 du 18 mars 2009 : Avenant n°1 au marché location et maintenance avec option d'achat de véhicules de tourisme et de véhicules utilitaires neufs.

Décision 2009-27 du 11 mars 2009 : Contrat de prestations avec la SNSM en vue de la surveillance des plages du 3 juillet au 30 août 2009.

Décision 2009-28 du 31 mars 2009 : Convention de mise à disposition du théâtre de verdure et des équipements avec l'Office de Tourisme de Carnac.

Décision 2009-30 du 25 mars 2009 : Tarifs droits de place du marché 2009.

Décision 2009-32 du 27 mars 2009 : Prestation pour un spectacle par le groupe « Back In Bahia » du samedi 4 avril 2009.

Décision 2009-33 du 27 mars 2009 : Prestation pour une conférence par Monsieur Bertrand DASSONVILLE du mercredi 1^{er} avril 2009.

Décision 2009-34 du 27 mars 2009 : Prestation pour une conférence par Monsieur Jean-Claude PIERRE du vendredi 3 avril 2009.

Décision 2009-35 du 27 mars 2009 : Prestation pour un spectacle par le conteur Rémy COCHEN du samedi 4 avril 2009.

Décision 2009-37 du 1^{er} avril 2009 : Acquisition d'une mini-pelle et accessoires.

Décision 2009-38 du 3 avril 2009 : Avenant n°1 à la convention de location-maintenance, lavage et gestion informatisée de mobilier urbain de propreté.

Décision 2009-39 du 3 avril 2009 : Honoraires pour la défense des intérêts de la commune dans le cadre du contentieux qui l'oppose aux Consorts REUX et SAUVÉE (acquéreurs évincés) et Monsieur CRAPER (vendeur) qui sollicitent la suspension et l'annulation de l'arrêté de préemption n°2007-ST-126 par lequel la commune a fait usage de son droit de préemption et s'est portée acquéreur des lots n°11 et 12 de l'immeuble situé 33 avenue de Kermario et 7, rue des Dolmens.

Décision 2009-40 du 3 avril 2009 : Acquisition d'un bâtiment modulaire.

Monsieur le Maire clôture la séance à 19h18.